

**Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du  
Lundi 5 juillet 2021**

**Etaient présents :**

Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,  
Gérard BORGIO, maire de Loriol du Comtat,  
Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de-Vaucluse,  
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,  
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,  
Julien MERLE, Maire de Sérignan-du-Comtat,  
Nicolas PAGET, Maire de Courthézon,  
Michel PARTAGE, Maire de La Bastidonne,  
Sandrine RAYMOND, Maire de Saint-Pierre-de-Vassols,  
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,  
Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux,  
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,  
Frédéric ROUET, Maire de Villes-sur-Auzon,  
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,

**Etaient excusés :**

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,  
Siegfried BIELLE, Maire d'Aubignan,  
Joël BOUFFIES, Maire de Villedieu,  
Delphine CRESP, Maire de Cabrières d'Avignon,  
Louis DRIEY, maire de Piolenc,  
Christian GROS, Maire de Monteux,  
Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,  
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,  
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,  
Jean-François PERILHOU, Maire de Vaison-la-Romaine,  
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,  
Max RASPAIL, Maire de Blauvac,  
Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,  
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,  
André ROUSSET, Maire de Lauris,  
Frédéric TENON, Maire de Malaucène,  
Corinne TESTUD-ROBERT, Maire de Visan,  
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans,  
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier,  
Anthony ZILIO, Maire de Bollène.

Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, Coprésidents de l'AMV84, ouvrent la séance, en visioconférence, l'ordre du jour de la réunion étant :

**① Désignation au sein de la Commission de Médiation pour la mise en œuvre du droit au logement opposable (DALO)**

Les membres du CA de l'AMV ont désigné à l'unanimité Mme Arlette GARFAGNINI, Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et au CCAS pour remplacer Christian GROS, titulaire au sein de cette commission, qui ne souhaitait plus siéger.

Le suppléant au sein de cette commission est Jean-François LOVISOLO.

**Un courrier en ce sens a été adressé à M. le Préfet afin d'acter cette modification.**

## ② Désignations au sein de la CDAC

Nous avons questionné la DDT sur le sujet et demandé que 3 suppléants soient désignés dans le collège des maires et 3 suppléants dans le collège des EPCI.

La désignation de suppléants au sein de la CDAC n'est pas possible, nous restons donc sur les désignations ci-après :

### CDAC

#### **Représentants les communes :**

Michel TERRISSE - Maire d'ALTHEN DES PALUDS

Delphine CRESP - Maire de CABRIERES D'AVIGNON

Jean-François PERILHOU - Maire de VAISON LA ROMAINE

#### **Représentants les EPCI :**

Jean-François LOVISOLO – Vice-Président de la Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB)

Anthony ZILIO - Président de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP)

Stéphane MICHEL - Conseiller communautaire de la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat (CCSC)

## ③ Charte d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques

La Chambre d'Agriculture nous a transmis la charte d'engagements phytosanitaires pour le département de Vaucluse, ainsi que le bilan de la concertation. Ce document a été mis en consultation sur le site internet de la Chambre d'Agriculture avec un registre dématérialisé qui pouvait être renseigné du 2/12/2020 au 3/01/2021.

**Cette charte a été validée par la Préfecture** et un exemplaire a été adressé, pour information, à chaque commune et à l'AMV.

Afin de renforcer la protection des personnes lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation, **3 mesures de protection complémentaires sont mises en œuvre**, en application de l'article D. 253-46-1-2 du CRPM :

**1/ Modalités d'information** : les agriculteurs s'engagent à échanger avec les riverains et à répondre à leurs interrogations ;

**2/ Les distances de sécurité** et les mesures apportant des garanties équivalentes définies en application de l'article D253-46-1-2 du CRPM ;

**3/ Les modalités de dialogue et de conciliation entre les utilisateurs et les habitants concernés :**  
Cette charte instaure un comité de suivi (Préfet, DDT, Chambre d'Agriculture, Syndicats (FDSEA, JA...), AMV, Cd, MSA, FNE, VPA). Ce comité se réunira, au moins, 1 fois par an. Il peut également se réunir en cas de difficulté ou conflit constaté sur une commune par la mise en œuvre de cette charte. Il sera, dans ces conditions, proposé une solution au conflit.

#### ④ **Fonds de solidarité pour le logement (FSL)**

Le président du Conseil départemental rappelle l'intérêt des communes à participer financièrement à ce dispositif.

En effet, le FSL permet de mettre en place des aides financières pour le règlement des frais liés à l'accès à un nouveau logement (premier loyer, dépôt de garantie, ouverture des compteurs, assurance habitation, frais de déménagement, mobilier de première nécessité), le règlement des dettes locatives ainsi que des factures d'eau, d'énergie ou de téléphone.

En 2020, 44 communes y ont adhéré.

- **Calendrier prévisionnel :**
- **ATTENTION DATE MODIFIEE : AG de l'AMV 2021 + SALON DE PROFESSIONNELS se tiendra finalement le 5 novembre 2021 à partir de 8h30, salle du Château d'Eau à Monteux, au lieu du 12 novembre indiqué précédemment ;**
- **Du 16 au 18 novembre 2021** Congrès des Maires et Président d'intercommunalité à PARIS.

La proposition ci-après a été actée à l'unanimité par les membres du CA de l'AMV :

L'AMV propose pour la soirée du mercredi 17 novembre 2021, de programmer ce qui avait été validé pour le Congrès 2020 et qui avait été finalement annulé, à savoir :

**18h30** Visite de la collection permanente du Centre Pompidou,

**20h00** Dîner au restaurant « Georges » avec une vue imprenable et panoramique sur la capitale et ses plus grands monuments.

Les tarifs, pour un nombre de 90 personnes maximum, sont :

**Pour la visite avec un guide conférencier : 490€/par groupe de 30 personnes (soit 3 groupes max) : 16€ par personne**

**Dîner : 94 € /personne**

**Total : 110 € par personne**

Aussi, nous proposons qu'une participation de 50€ par personne soit sollicitée auprès des élus et des accompagnants, le solde serait pris en charge par l'AMV, soit pour 90 personnes un montant de 5 400 €.

Un mail sera adressé début septembre, à l'ensemble des maires pour ce qui concerne la réservation de l'hôtel London et l'inscription à la soirée visée ci-dessus.

- **PLANNING DES CA 2021 :**
- 18 octobre 2021 à 10h30 (clôture des comptes).

### Questions diverses :

- Michel TERRISSE, maire d'Althen des Paluds, souhaite aborder le problème relatif à la Brigade de Gestion des Evènements - Gendarmerie.

Il a été acté de solliciter l'ensemble des maires sur le sujet afin qu'ils nous fassent remonter leurs remarques sur ce nouveau dispositif mis en place à titre d'expérimentation par la gendarmerie. Ces retours seront transmis à la gendarmerie, et l'AMV sollicite une réunion sur le sujet.

- Courrier du Consulat Général du SENEGAL : sollicitation d'un rendez-vous. Les membres du CA ont accepté de leur proposer une rencontre ;
- Courrier de M. le Préfet concernant les assises territoriales de l'islam en Vaucluse – Synthèse des échanges ; Les membres du Conseil Départemental du Culte Musulman ont fait savoir qu'un travail d'information sur les carrés confessionnels avait été amorcé. Un atelier d'information juridique à destination des élus, des associations d'élus du département et des représentants de culte pourrait être organisé après l'été ;
- Courrier de la Présidente de l'Association des Communes Forestières de Vaucluse qui sollicite l'AMV afin de transmettre à l'ensemble de nos communes membres la motion de soutien aux communes forestières de France. Les membres du CA ont validé à l'unanimité cette motion de soutien aux communes forestières de France et nous l'avons transmis à l'ensemble des membres de l'AMV afin qu'ils adoptent cette motion.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Jean-François LOVISOLO  
Coprésident de l'AMV 84

Pierre GONZALVEZ  
Coprésident de l'AMV84